

2022 Rapport d'Activités



Communauté
de Communes
DU PAYS GRENAOIS

ARTASSENX - BASCONS - BORDÈRES ET LAMENSANS - CASTANDET - CAZÈRES SUR L'ADOUR - GRENADE SUR L'ADOUR - LARRIVIÈRE SAINT-SAVIN - LE VIGNAU - LUSSAGNET - MAURRIN - SAINT-MAURICE SUR ADOUR

2022 Rapport d'Activités



Conformément à l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de Communes du Pays Grenadois établit un rapport

annuel retraçant les actions et projets menés au cours de l'année écoulée. Il présente son territoire, ses communes membres, ses élus, ses compétences....

Ce document est adressé, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre de l'intercommunalité. Il est accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Fruit d'une étroite collaboration entre les différents services de la collectivité, le rapport d'activités est le reflet de l'investissement quotidien de la Communauté de Communes au service d'un territoire et de ses habitants.

Jean-Luc LAFENÊTRE,

Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS CONCERNANT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS SUR :

www.cc-paysgrenadois.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS

Directeur de la publication

Jean-Luc LAFENÊTRE

Rédaction

services communautaires

Conception, mise en page

service communication

Impression

Communauté de Communes du Pays Grenadois

Crédits photos

Communauté de Communes du Pays Grenadois, communes membres, Mont-de-Marsan Agglo, Laurent Guitou, Landes Attractivité, Syndicat Adour Midouze

SOMMAIRE

6

UN TERRITOIRE **UNE INSTITUTION**

11

UN TERRITOIRE **À PROTÉGER**

13

UN TERRITOIRE **EN DÉVELOPPEMENT**

17

UN TERRITOIRE **AU SERVICE DE LA POPULATION**

19

UN TERRITOIRE **OÙ BIEN GRANDIR**

24

UN TERRITOIRE **OÙ BIEN VIEILLIR**

26

UN TERRITOIRE **ANIMÉ**

30

ANNEXES

11
COMMUNES

7 689
HABITANTS
(INSEE 2020)

80
AGENTS

28
CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES

166,69 ^{KM²}
DE SUPERFICIE

1
SITE NATUREL
REMARQUABLE
D'INTÉRÊT RÉGIONAL :
LES SALIGUES DE L'ADOUR

395
ENTREPRISES
(source : Etat N°1081 B CFE DDFIP)

19 MARS 2022 : FORUM DES JOBS
D'ÉTÉ ORGANISÉ PAR LE PÔLE
JEUNESSE DE MONT DE MARSAN
AGGLO ET LE SERVICE INFO
JEUNES DU PAYS
GRENADOIS



28 MARS 2022 :
ARRIVÉE DE JULIE
CARRÈRE AU POSTE DE
DGA EN REMPLACEMENT
DE SYLVIE LAFITTE
NOMMÉE DGS

7 JUIN 2022 :
CONVENTION AVEC TERÉGA
ET BONDUJELLE (SERVICE
DE LOCATION DE VÉLOS
DE L'OFFICE DE
TOURISME)

27 JUIN 2022 :
CONCERT DE FIN
D'ANNÉE DE L'ÉCOLE DE
MUSIQUE À ARTASSENX

1^{ER} JUILLET 2022 : LANCEMENT
OFFICIEL DU PARCOURS
TERRA AVENTURA
DE CAZÈRES SUR
L'ADOUR



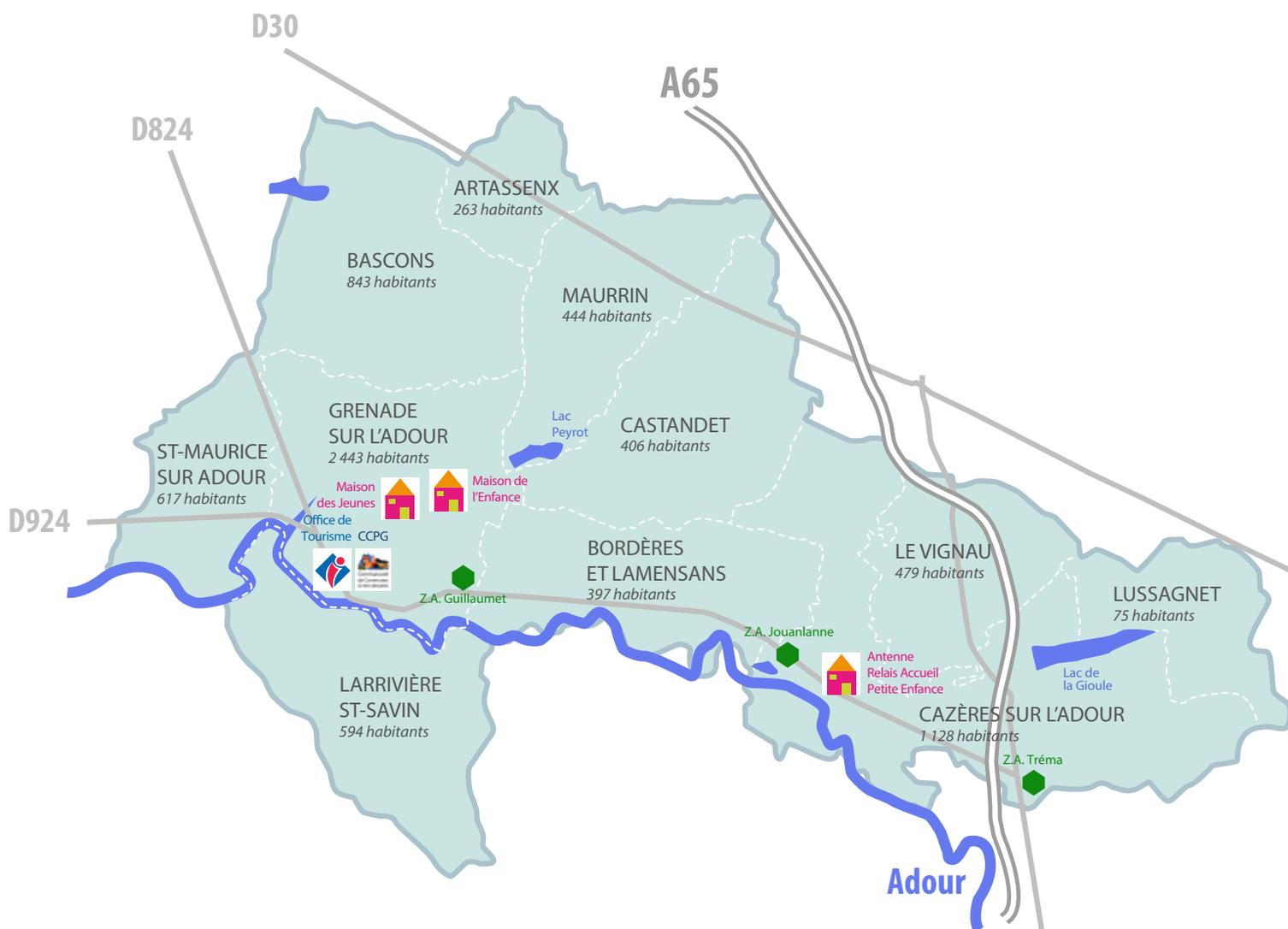
FORUM DES
ASSOCIATIONS DU
PAYS GRENADOIS
LE 10 SEPTEMBRE
À LARRIÈRE
SAINT-SAVIN

9 OCTOBRE 2022 :
INITIATION AUX
ÉCHASSES PAR LOUS
TCHANCAYRES DANS LE
CADRE DU FESTIVAL
LES ARTS EN
DESROUTES



À L'OCCASION DES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE, LES MAIRES
DU PAYS GRENADOIS
RENDENT VISITE À L'ALS

> UN TERRITOIRE UNE INSTITUTION



LES COMPÉTENCES DE L'INSTITUTION

La Communauté de Communes du Pays Grenadois (CCPG) est un **établissement public de coopération intercommunale** (EPCI) regroupant 11 communes.

Son rôle majeur consiste à **développer des projets communs** à ses différentes communes et à **mutualiser un ensemble de services** auprès des usagers.

Les compétences exercées par la CCPG recouvrent bien des aspects tels que l'amélioration de la vie quotidienne des habitants, le soutien à l'activité économique locale, et plus largement, l'essor du territoire.

Ces compétences ont été confiées à la CCPG soit par l'État soit par les

communes, qui ont décidé ensemble de les lui transférer.

Les compétences gérées par la CCPG

peuvent évoluer à tout moment en fonction du projet communautaire, des besoins du territoire et de la réglementation.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

 <p>Aménagement de l'espace : schéma de cohérence territoriale, plan local d'urbanisme, opérations d'aménagement</p>	 <p>Développement économique et touristique</p>	 <p>Gestion des aires d'accueil des gens du voyage</p>	 <p>Collecte et traitement des déchets</p>
 <p>GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)</p>	 <p>Assainissement</p>	 <p>Eau</p>	

LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES



LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

Une intercommunalité peut également exercer des compétences facultatives dites « d'intérêt communautaire » et qui répondent à un besoin spécifique du territoire. La CCPG en exerce 11.



L'ORGANISATION POLITIQUE

Le Conseil Communautaire est l'organe de décision de la CCPG.

Composé de 28 conseillers, il définit les grandes orientations qui seront mises en œuvre par les services, valide les différents budgets et détermine les actions prévues dans le projet de territoire.

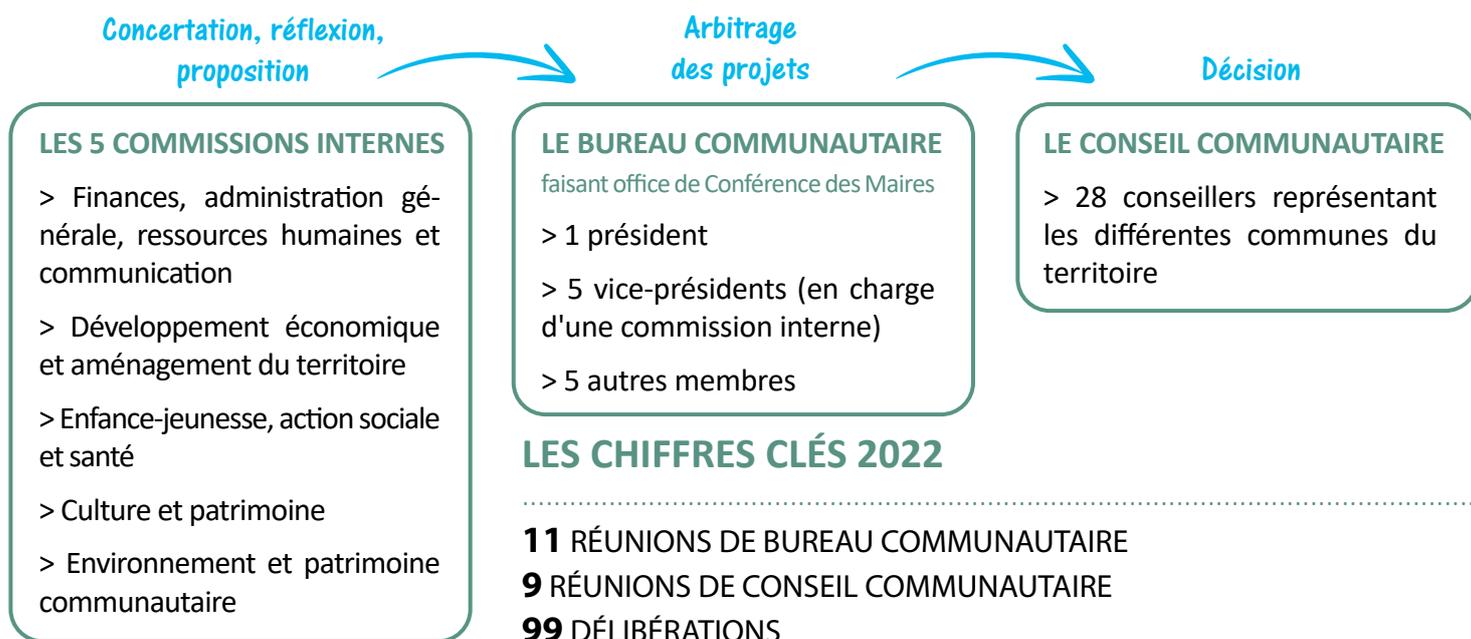
Les décisions font l'objet d'un vote et doivent obtenir la majorité pour être approuvées. Afin de préparer ces décisions, les élus se réunissent en commissions thématiques pour faire des propositions examinées ensuite par le bureau communautaire puis en conseil.

5 commissions ont été constituées. Elles sont chacune en charge d'une ou plusieurs compétences.



Réunion de conseil communautaire du 21 mars 2022 organisée à Larrivière Saint-Savin.

> UN TERRITOIRE UNE INSTITUTION



28 ÉLUS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau communautaire se compose ainsi :

> **Le président** : Jean-Luc Lafenêtre, maire de Maurrin.

> **Les vice-présidents** :

Jean-Michel Duclavé, maire de Castandet, 1^{er} vice-président délégué aux finances, à l'administration générale, aux ressources humaines et à la communication.

Jean-Pierre Bréthous, maire de Saint-Maurice sur Adour, 2^e vice-président délégué au développement économique et à l'aménagement du territoire.

Christophe Larrose, maire de Larrivière Saint-Savin, 3^e vice-président délégué à l'enfance-jeunesse, à l'action sociale et à la santé.

Odile Lacouture, maire de Grenade sur l'Adour, 4^e vice-présidente déléguée à la culture et au patrimoine.

Jean-Claude Lafite, maire de Lusagnet, 5^e vice-président délégué à

l'environnement et au patrimoine communautaire.

> **Les autres membres du bureau** :

Nicolas Raulin, maire de Bascons, suppléant de la commission finances et administration générale.

Philippe Ogé, maire de Bordères et Lamensans, suppléant de la commission développement économique et aménagement du territoire.

Jean-François Delepau, maire de Cazères sur l'Adour, suppléant de la commission enfance-jeunesse, action sociale et santé.

Evelyne Lalanne, maire d'Artassenx, suppléante de la commission culture et patrimoine.

Patrick Dauga, maire de Le Vignau, suppléant de la commission environnement et patrimoine communautaire.

LES AUTRES CONSEILLERS

- Bascons : Pascale Béziat, Maryline Discazeaux,

- Bordères et Lamensans : Lucie Leroy,

- Castandet : Huguette Brault,

- Cazères sur l'Adour : Christine Fumero, Valentin Poulit,

- Grenade sur l'Adour : David Biarnes, Eliane Hébraud, Didier Berges, Françoise Metzinger-Thomas, Jean-Philippe Pédehontaa, Fabienne Boueilh, Cyrille Consolo,

- Larrivière Saint-Savin : Jean-Emanuel Dargelos,

- Maurrin : Michel Sansot,

- Saint-Maurice sur Adour : Thierry Clavé,

- Le Vignau : Cathy Perrin.

LES FINANCES

Le budget 2022 de la Communauté de Communes du Pays Grenadois, dont les grandes lignes avaient été posées en mars lors de la définition des orientations budgétaires, a été adopté à l'unanimité le 11 avril par les élus. Celui-ci s'élève à **23,7 millions d'euros**.

Ce budget est composé d'un **budget principal de 12,7 millions d'euros** et de **5 budgets annexes** (zones d'activités économiques du Tréma et de Guillaumet, office de tourisme, eau, assainissement) représentant **11 millions d'euros**.

Le **budget du CIAS** est quant à lui approvisionné à hauteur de **1 million d'euros**.

Parmi les **dépenses d'investissement** figurent :

- la **construction de l'école de musique intercommunale**,
- le **programme voirie**,
- l'engagement de **travaux sur la digue** de Penich-Laburthe à Larrivière Saint-Savin (prévention des inondations),
- le lancement d'une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** (réhabilitation de l'habitat privé ancien),
- le **déploiement de compteurs d'eau à télé-relève** (service eau potable),
- l'équipement des communes du territoire en **systèmes d'assainissement collectif** et la **mise aux normes de la station d'épuration grenadoise**.



FISCALITÉ 2022

Le taux de taxe sur le **foncier non-bâti** passe à **1 %** comme décidé en 2021, soit une hausse d'un demi-point. Les autres taux restent inchangés :

- 22,61% pour la **cotisation foncière des entreprises (CFE)** et,
- 1,98% pour la **taxe sur le foncier non-bâti**.

COMMENT EST FINANCÉE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

L'essentiel des ressources provient de la fiscalité des ménages et des entreprises auquel s'ajoutent les dotations de l'État, les subventions d'organismes publics et la participation des usagers à certains services payants.

LES RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIFS

Tous services confondus, Communauté de Communes, Centre Intercommunal d'Action Sociale et Régie Eau et Assainissement, comptent **80 agents** répartis ainsi :

- services administratifs : 9,
- service eau et assainissement : 10,
- école de musique : 10,
- service enfance-jeunesse : 16,
- service technique : 4,
- service tourisme, culture : 4,
- CIAS : 27.

En matière de **mouvements de personnel**, on note le départ de 5 agents et l'arrivée de 8 autres au sein de la Communauté de Communes. Le CIAS comptabilise quant à lui 5 départs et 4 arrivées.

9 avancements de grade ont été prononcés en 2022 pour la Communauté de Communes et **7** pour le CIAS.

FORMATIONS

95 jours de formation ont été effectués au sein de la Communauté de Communes (27 agents concernés) et **86 jours** au niveau du CIAS (19 agents concernés).

Sur le **volet prévention**, plusieurs

formations ont été organisées auprès des 80 agents de la collectivité :

- secourisme : 53 agents,
- défibrillateur : 20 agents,
- exercices d'évacuation : 15 agents,
- manipulation d'extincteurs : 28 agents.

ABSENTÉISME

Le taux d'absentéisme, toutes absences confondues, pour l'année 2022 est de :

- 4,36 % pour la Communauté de Communes (5,84 % en 2021),
- 9,43 % pour le CIAS (10,94 % en 2021).

RÉMUNÉRATION DES STAGIAIRES

Une **gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur pour des stages supérieurs à 2 mois** consécutifs ou non mais ayant lieu sur une même année scolaire ou universitaire, a été instaurée dans la collectivité en contrepartie de services effectivement rendus par ceux-ci.

TÉLÉTRAVAIL

Les modalités de mise en place du télétravail, validées par le Comité Technique du Centre de Gestion des Landes en date du 28 avril 2022, ont

été approuvées en séance de conseil communautaire du 30 mai 2022. **Le télétravail est en place au sein de la collectivité depuis le 1^{er} juin 2022.**

SIGNALEMENT DES ACTES DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION, DE HARCÈLEMENT ET D'AGISSEMENTS SEXISTES

Toutes les collectivités et établissements publics ont l'obligation de mettre en place ce dispositif, depuis le 1^{er} mai 2020.

La collectivité a choisi de confier cette mission au Centre de Gestion des Landes, habilité à le mettre en place. Ce dispositif de signalement concerne l'ensemble des personnels en activité (fonctionnaires, contractuels, stagiaires, apprentis).

RÈGLEMENT DES LITIGES PAR MÉDIATION

Le Centre de Gestion des Landes dispose d'un médiateur qualifié et formé aux techniques de médiation pour **faciliter la résolution amiable de conflits entre employeur public territorial et agent.**

Afin de bénéficier de cet accompagnement, une convention a été signée le 23 septembre 2022.

ENVIRONNEMENT

SENTIER DE L'ADOUR

Le Sentier de l'Adour est un itinéraire dédié aux déplacements doux ayant pour objectif de relier Dax à Aire sur l'Adour sur environ 130 km en valorisant le patrimoine lié au fleuve.

Le Syndicat Adour Midouze (SAM) en est le gestionnaire.

En début d'année 2022, le syndicat a lancé les prestations relatives à l'aménagement de la portion du Sentier de l'Adour reliant Saint-Maurice-sur-Adour à Grenade-sur-Adour.

La réalisation des dispositifs de franchissement (passerelles, caillbotis...) a été confiée à l'entreprise COPLAND et l'entreprise SB Paysage s'est occupée du traitement de la végétation et de l'aménagement de chicanes en zone pâturée. Ce nouveau tronçon a été inauguré le 1^{er} juillet 2022.

INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES

Du 2 au 13 mai, 13 classes des écoles de Castandet, Larrivière Saint-Savin, Cazères sur l'Adour, Grenade sur l'Adour et Saint-Maurice sur Adour ont participé aux interventions ani-

mées par le Syndicat Adour Midouze pour un total de **286 enfants sensibilisés**.

Les thématiques abordées variaient en fonction des niveaux (**de la maternelle au CE1**) et de ce qui était visible à proximité de l'école. Des interventions et sorties pédagogiques axées sur le vocabulaire de la rivière, sur la faune et la flore, sur les macro-invertébrés et sur la qualité de l'eau ont pu être proposées.

SENSIBILISATION AUPRÈS DES COLLÈGIENS GRENADOIS

Né d'un constat mutuel de nombreux déchets aperçus sur le terrain par le Syndicat Adour Midouze et la Fédération Départementale de Pêche, le **programme d'animation « L'Adour sans déchets » a pour but de sensibiliser les jeunes à l'origine et à l'impact des déchets que l'on retrouve dans les milieux aquatiques**.

Trois classes de 5^{ème} soit **65 élèves** du collège Val d'Adour, ont participé à ce programme scindé en **3 interventions** :

- 1^{er} mars : présentation en classe de la notion de bassin versant,

de l'origine des déchets et découverte des poissons du bassin de l'Adour,

- 5 avril : ramassage et tri des déchets entre le collège et l'Adour (31.71kg de déchets récoltés),
- 21 juin : atelier sur les macro-invertébrés aquatiques et la qualité de l'eau puis initiation à la pêche.

TRANSPORT ÉCOLOGIQUE

La **borne de recharge pour véhicules électriques** implantée sur le parking des Magnolias à Grenade sur l'Adour a été **utilisée à 464 reprises en 2022** (306 fois en 2021, 73 fois en 2020). **Coût de fonctionnement annuel de cet équipement : 609,72 € TTC.**

DÉCHETS DE VENAISON

En 2022, **6,97 tonnes de déchets de venaison ont été collectés** sur le site aménagé en 2019 par la CCPG afin de répondre aux besoins des ACCA du territoire.

16 passages du prestataire Atemax, spécialisé dans les services d'équarissage, ont été nécessaires pour l'enlèvement de ces déchets. **Coût pour la collectivité : 2 874,43 € TTC.**

La portion du Sentier de l'Adour reliant Saint-Maurice-sur-Adour à Grenade-sur-l'Adour a été inaugurée le 1^{er} juillet 2022.



En mai 2022, le Syndicat Adour Midouze a animé plusieurs ateliers pédagogiques auxquels près de 300 écoliers ont participé.

> UN TERRITOIRE À PROTÉGER

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

ETUDE HYDROMORPHOLOGIQUE ET HYDRAULIQUE

En séance de conseil communautaire du 7 février 2022, **les élus ont validé le portage par le Syndicat Adour Midouze d'une étude hydromorphologique et hydraulique sur le bassin versant du ruisseau du Bos**, identifié comme problématique.

L'objectif de cette étude est de comprendre le fonctionnement global des réseaux hydrographiques pour proposer des solutions afin de réduire/prévenir le risque inondation sur les secteurs à enjeux régulièrement impactés par des crues.

PLANTATION DE HAIE À ST-MAURICE SUR ADOUR

Un peu plus de 800m de haie ont été plantés le 25 mars sur la commune de Saint-Maurice-sur-Adour. Cette action est née de la corrélation du projet de reconstitution de trame verte porté par la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes (FDC40) et du Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) du Syndicat Adour Midouze. **Des linéaires de ruisseaux dépourvus de ripisylve avaient été identifiés.** Le syndicat s'est alors rapproché de la FDC40 pour voir si certains de ces linéaires pouvaient s'intégrer dans leur projet de reconstitution de trame verte qu'ils mènent à l'échelle départementale.

Un linéaire de 200m a été réservé à une quinzaine d'enfants de l'école de Saint-Maurice-sur-Adour qui se sont parfaitement prêtés à l'exercice après une intervention en classe au cours de laquelle ils ont pu découvrir le rôle d'une haie et une partie de la faune qui y réside.

TRAITEMENT DE LA VÉGÉTATION SUR LES AFFLUENTS DU BASSIN DE L'ADOUR

Dans le cadre du Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) du bassin de l'Adour, le Syndicat Adour Midouze a confié les travaux de traitement de la végétation à l'entreprise EGAN Aquitaine. Celle-ci est intervenue de manière ponctuelle avec un tracteur et un bucheron **sur des secteurs préalablement identifiés au droit d'enjeux d'intérêt général et de sécurité publique.** Cela concernait les cours d'eau du Gioulé, du Lacaou, du Mourède, du Laguibaou, et des Arrats et, plus particulièrement, les **communes du Vignau, de Lussagnet, de Cazères-sur-l'Adour et de Bordères-et-Lamensans.**

Les propriétaires avaient au préalable été contactés pour être prévenus des interventions et collecter leur autorisation de passage pour la réalisation des opérations, celles-ci se sont déroulées sur 4 semaines.

SALIGUES DE L'ADOUR : GESTION DES EMBÂCLES PAR DÉBARDAGE À CHEVAL

En début d'été, l'entreprise ECO-SYLVA a procédé à un débardage par traction animale dans la zone des Saligues de l'Adour (Bordères-et-Lamensans).

Le site des Saligues se trouvant au milieu d'un parcours de l'itinéraire nautique de l'Adour, **l'opération consiste à retirer les embâcles présents dans le lit de l'Adour qui représentent un danger pour la pratique du canoë-kayak et ce, grâce à la force animale.**

Peu bruyante et faiblement impactante pour le sol, **cette méthode non mécanisée est adaptée aux milieux**

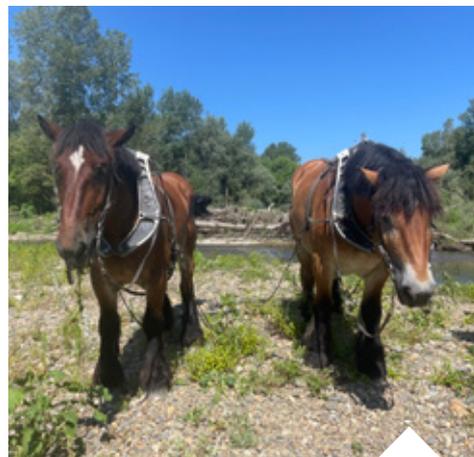
sensibles et difficiles d'accès tels que forêts pentues, zones protégées, milieux humides... Elle est donc parfaitement appropriée aux Saligues de l'Adour où il existe une zone de quiétude pour éviter le dérangement de la faune et de la flore de ce site naturel.

LUTTE CONTRE LE DÉPÔT SAUVAGE DE DÉCHETS

Le Sentier de l'Adour, sur le secteur de Grenade-sur-l'Adour, fait régulièrement l'objet de dépôts illégaux de déchets.

Durant l'été 2022, le Syndicat Adour Midouze a donc réuni l'ensemble des parties prenantes (propriétaires et exploitants du secteur concerné, commune, Département, Fédération Départementale de Pêche et AAPPMA) pour essayer d'endiguer ce problème.

Dans un premier temps, il a été décidé de procéder à la mise en place de panneaux de sensibilisation pour rappeler aux différents usagers (randonneurs, pêcheurs) d'emporter leurs déchets avec eux et rappeler les règles de bonne conduite. Trois panneaux ont été implantés en fin d'année.



Une opération de débardage à la force animale a été réalisée sur le site des Saligues en juin 2022.

PLANIFICATION URBAINE

C'est au cours de l'année 2022 que les projets d'adaptation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ont été officiellement engagés. Ils ont fait l'objet d'un marché unique attribué à un prestataire de service (agence Metaphore) après élaboration d'un cahier des charges.

MODIFICATIONS N°1 & N°2 DU PLUI

Par arrêté du 21 octobre, les modifications n°1 et n°2 du PLUi ont été prescrites par le Président de la Communauté de Communes.

La modification n°1 a pour objet de procéder à des évolutions réglementaires pour :

- ajuster le tableau de destination des constructions,
- préciser et harmoniser les caractéristiques architecturales du bâti, de la gestion des annexes, du traitement des clôtures ou de la hauteur des constructions,
- clarifier les dispositions sur la prévention des risques

- intégrer des mesures de dérogations complémentaires pour les équipements publics,
- créer quelques Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées,
- adapter une sous-destination au sein de zones U,
- étendre des mesures de protection paysagère et patrimoniale
- supprimer au moins un emplacement réservé.

La **modification n°2** portera plus précisément sur la réduction de zones à urbaniser sur les communes de Grenade sur l'Adour, Bordères et Lamensans, Cazères sur l'Adour et Larrivière Saint-Savin mais aussi sur l'ouverture à l'urbanisation des zones « 2AU1 » des communes d'Artassenx, Castandet, Le Vignau et Maurrin entraînant une adaptation des Orientations d'Aménagement et de Programmation concernées.

Chacune de ces procédures a fait l'objet d'une concertation dont les modalités ont été définies sur une

base similaire dans la période et les supports d'expression de la population.

À noter que la modification n°2 a fait l'objet d'une délibération spécifique (n°2022-076) afin de justifier l'ouverture à l'urbanisation des zones « à urbaniser » considérant la programmation effective des travaux de création de systèmes d'assainissement collectif sur les communes rurales concernées.

DÉCLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ N°1 PLUI

Le **projet Terr'Arbouts** a fait l'objet d'un arrêté de prescription en date du 14 novembre par Monsieur le Vice-Président, Jean-Pierre BRETHOUS (préalablement désigné par arrêté de déport en date du 10 novembre 2022).

Par délibération n°2022-081, les modalités de concertation de cette procédure ont été définies avec, notamment, des réunions publiques programmées en janvier 2023.

CONSTRUCTION TERRITORIALE

APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Le service d'instruction des autorisations du droit des sols fonctionne pour l'ensemble du territoire. Une mutualisation de service a été mise en place il y a 6 ans avec la ville de Saint-Sever.

Après une année 2021 record, l'activité est en baisse sur l'année 2022 : -14 %. La répartition du nombre de dossiers traités entre la ville de Saint-Sever et le Pays Grenadois reste sensiblement équivalente à celle de 2021. Cette année, **le nombre de dossiers instruits pour le Pays Grenadois repré-**

sente 58,5 % du volume total soit 537 dossiers traités.

Le technicien poursuit sa mission d'**appui technique auprès des élus** pour l'instruction des différents dossiers.

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Pour concrétiser une opération programmée d'amélioration de l'habitat, il est nécessaire de définir les objectifs de cette politique vis-à-vis des Propriétaires Occupants et des Propriétaires Bailleurs au regard d'un diagnostic afin

de déterminer les moyens financiers, humains (animation du dispositif) inhérents.

Pour ce faire, **un marché à procédure adaptée a été conclu avec un prestataire (SOLIHA) qui a élaboré une étude pré-opérationnelle suivie par un comité de pilotage OPAH.**

Le résultat de cette étude a fait l'objet d'une convention d'OPAH qui récapitule ces éléments (diagnostics, enjeux, objectifs et moyens dévolus) et les engagements financiers des différents

> UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT

partenaires. Ce document atteste ainsi des participations :

- de la Communauté de Communes du Pays Grenadois : 500 738 €,
- des communes du périmètre propriétaires bailleurs : pour 50 % des dossiers de la prestation « suivi-animation »,
- de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (Etat) : 1 307 905 € de subventions,
- des Sociétés Anonymes Coopératives d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété (SACICAP) PROCIVIS : 350 000 € d'avances ou prêts aux particuliers.

À la signature de la convention (courant 2023), ces aides seront proposées aux propriétaires du Pays Grenadois pour une durée de 3 ans afin de satisfaire l'ambition de réhabiliter plus d'une centaine de logement (dont 20 pour les propriétaires bailleurs).

POLITIQUE DU LOGEMENT

Par délibération n°2022-008, le conseil communautaire a prorogé la mise en œuvre d'un **Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE)** en renouvelant le portage de **plateforme de rénovation énergétique RENOLANDES** animé par SOLIHA.

Le bilan de ce service est très favorable à la collectivité qui a dépassé les objectifs quantitatifs fixés en termes d'information de 1^{er} niveau (d'ordre juridique, technique, financier et social) puis de conseils personnalisés pour les logements individuels avec **plus de 120 usagers accompagnés**.

Les permanences organisées dans ce cadre (après-midi du 2^{ème} mercredi du mois) ont contribué à cette bonne appropriation du service par la population.

La convention d'adhésion et de participation à la plateforme de rénovation énergétique avec SOLIHA a ainsi été

reconduite pour l'année 2023.

PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD)

Le comité de projet PVD, appuyé par diverses études et réflexions des différentes commissions communautaires ou municipales, a élaboré le **projet de convention ORT (Opération de Revitalisation Territoriale) qui détermine la stratégie et les actions à mener pour revitaliser le centre-bourg de Grenade sur l'Adour, à moyen et long terme.**

Ce projet de convention a été présenté et validé le 12 décembre 2022 en séance de conseil communautaire.



Signature de la convention cadre « Petites Villes de Demain » valant ORT (Opération de Revitalisation Territoriale) le 18 octobre 2022.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

La **vente d'un terrain sur la ZAE de Guillaumet** (lot de 3 924 m²) a été actée pour le bénéfice de la **SAS JOEL DUBOIS** (entreprise de plomberie, sanitaire, chauffage, climatisation, fabrication et installation de gouttières en aluminium).

Cette entreprise en développement avait manifesté le besoin de démarrer de ses locaux historiques du centre-

bourg de grenadois pour sécuriser son activité et sa productivité.

RÈGLEMENT D'AIDES À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Une aide directe a été attribuée à l'EIRL « Le Relais de l'Impératrice ». D'un montant de 10 000 €, qui correspond au plafond d'aide du règlement, elle a permis le subventionnement d'importants travaux de réhabilitation et de modernisation de l'ancien local commercial

« Epicerie Alimentation Générale Chez Esteffe » suite à une procédure de transmission-reprise.

Ce projet a fait l'objet d'un avis préalable très favorable de la commission « Dev Eco » qui considère ce dossier comme symbolique pour sauvegarder un commerce rural de proximité proposant une diversité de produits et de services essentiels au maintien de la population et à l'attractivité du territoire.

> UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT



Un dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise a été instauré afin de favoriser la création et le développement d'entreprises locales. Le Relais de l'Impératrice à Cazères sur l'Adour a pu en bénéficier.

FISCALITÉ ÉCONOMIQUE

Par délibération n°2022-058, le conseil communautaire a révisé les montants des bases minimum de Cotisation Foncière Economique dans un esprit d'équité (taxation progressive selon le chiffre d'affaire) et de maintien de l'attractivité fiscale du territoire (bases minimum en deça des moyennes départementales).

À noter que cette proposition d'ajustement fiscal a été élaborée grâce à l'analyse de l'observatoire économique et fiscal de l'ADACL auquel la Communauté de Communes adhère depuis 2021 mais dont la base de données a été complétée et actualisée début 2022.

POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE

Dans le cadre du programme Petite Ville de Demain, la Communauté de Communes a bénéficié d'une étude sur le commerce local (dispositif SHOP IN) assurée par le cabinet Terres d'Avances.

Cette analyse a permis d'identifier les forces et faiblesses de l'appareil commercial du territoire (en particulier à Grenade sur l'Adour) et de définir les actions à mettre en œuvre (maîtriser le foncier, relancer la dynamique collective des commerçants, attirer de nouveaux services, création d'un observatoire, etc...).

POLITIQUE CONTRACTUELLE

CONTRAT RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITION

Le nouveau dispositif contractuel de la Région Nouvelle Aquitaine (Contrat Régional de Développement et de Transition) a été for-

malisé par le PETR Pays Adour Chalosse Tursan en concertation avec les intercommunalités adhérentes et soumis à validation du conseil communautaire par délibération n°2022-083.

Ce contrat s'appuie sur une stratégie inspirée du SCOT et identifie les axes de développement qui peuvent faire l'objet de subvention régionales, notamment pour les collectivités, jusqu'à fin 2025.

GESTION DE LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE

MUTUALISATION DE LA COMPÉTENCE VOIRIE

La création, l'aménagement et l'entretien des voiries d'intérêt communautaire constituent une des compétences supplémentaires dont la Communauté de Communes du Pays Grenadois est dotée.

Cette compétence est exercée via une convention de mise à disposition d'un technicien signée avec Mont-de-Marsan Agglomération dont le renouvelle-

ment a été acté jusqu'au 31 décembre 2026.

TRAVAUX RÉALISÉS

L'activité voirie sur l'année 2022 a permis la réfection de plus de 47 000 m² de chaussée et le curage de 30 kilomètres de fossés.



Réparation d'un pont sur le chemin de Jarderez à Bordères et Lamensans en mai 2022

> UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT

EAU ET ASSAINISSEMENT

ORIGINE DE L'EAU POTABLE

L'eau est essentiellement d'origine souterraine avec :

- une ressource propre : un forage dans la nappe de l'Helvétien,
- des achats d'eau aux services voisins : syndicat des eaux du Mar-seillon et du Tursan (nappe de l'Eocène) et SYDEC (nappe de l'Helvétien).

BILAN DES VOLUMES POUR L'ANNÉE 2022

- Volume total mis en distribution : 1 777 692 m³
 - produit en ressources propres : 473 570 m³
 - acheté aux autres services : 1 304 122 m³
- Volume facturé aux abonnés domestiques : 505 671 m³
- Volume facturé aux abonnés non-domestiques : 306 093 m³
- Volume vendu aux autres services : 489 437 m³

PERFORMANCE DES SERVICES POUR L'ANNÉE 2022

- Rendement du réseau d'eau potable : 76 %. Le seuil réglementaire minimum imposé pour le territoire est de 70,8 %.
- Taux moyen de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif : 55,4 %.

PRIX DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Le prix moyen est fixé sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³.
- La consommation moyenne des abonnés domestiques est de 125 m³/an.

- Le nombre d'abonnés est de 4 015 en eau potable et 1 710 en assainissement collectif.
- Prix moyen de l'eau :
 - eau potable : 1,95 € TTC/m³
 - assainissement : 2,57 € TTC/m³Soit un prix total de : 4,52 € TTC/m³.

La facture annuelle pour un abonné desservi en eau potable est pour une consommation moyenne de 120 m³ : 234,07 € TTC.

La facture annuelle pour un abonné desservi en eau potable et assainissement collectif est, pour une consommation moyenne de 120 m³ : 542,58 € TTC.

QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Des contrôles sont réalisés sur l'ensemble des communes du territoire par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Les analyses pratiquées en 2022 révèlent que 100 % des résultats sont conformes en microbiologie et physico-chimie.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

- Fin des travaux de la mise aux normes de la station d'épuration de Grenade sur l'Adour (subventions : 40 % DETR, 25 % département, soit 141 026 €),

- Poursuite de l'étude Diagnostic des réseaux EU et EP de Grenade sur l'Adour et Larrivière St-Savin (subventions : 50 % Agence de l'eau, 25 % département, soit 65 842 €),
- Extension des réseaux d'assainissement sur les communes de Bascons et St-Maurice sur Adour (subventions : 40 % DETR, 25 % département, soit 178 992 €),
- Création des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration sur les communes de Maurrin et Castandet (subventions : 40 % DSIL, 25 % département, soit 666 780 €),
- Poursuite du renouvellement des compteurs d'eau potable,
- Poursuite du schéma directeur eau potable et plan de gestion de sécurité sanitaire des eaux (subventions : 50 % Agence de l'eau, 25 % département, soit 71 500 €).

FIN DE CONTRAT AVEC LA SAUR

Le contrat de délégation de service public avec la SAUR pour la gestion de l'assainissement collectif sur la commune de Grenade sur l'Adour a pris fin le 31 mai 2022. Reprise de la gestion en régie.



Création d'une station d'épuration sur la commune de Castandet.

EMPLOI

ESPACE EMPLOI

L'Espace Emploi accueille les demandeurs d'emploi du territoire sur rendez-vous et leur propose une aide de proximité à raison de deux demi-journées par semaine.

41 personnes ont bénéficié d'un accompagnement durant l'année. Des **rendez-vous personnalisés** principalement axés sur :

- la recherche d'offres d'emploi à pourvoir (38 %),
- la rédaction de CV et lettres de motivation (27 %)
- le positionnement sur des offres d'emploi proposées par des employeurs locaux ayant pris contact avec l'Espace Emploi (19 %).

Les personnes reçues résident majoritairement sur le territoire ou sur des communes limitrophes au Pays Grenadois.

9 employeurs et agences intérimaires ont sollicité l'Espace Emploi durant l'année pour la recherche de personnel permanent ou saisonnier notamment dans les domaines de l'hôtellerie/restauration, de l'agriculture et des es-

paces verts, de l'entretien, des services à la personne ou encore du bâtiment. À noter que les profils de postes recherchés par les demandeurs d'emploi et ceux recherchés par les employeurs sont relativement en adéquation.

L'Espace Emploi est également en lien avec plusieurs organismes de formation tels que le GRETA, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le CFA de Pes-sac, la Région Nouvelle Aquitaine ou l'IF2I.

MISSION LOCALE DES LANDES (MILO)

La MILO exerce une mission de service public de proximité avec un rôle essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale.

En 2022, la MILO a poursuivi son action auprès des jeunes du Pays Grenadois à travers des permanences locales organisées tout au long de l'année, en étroite collaboration avec la référente Info Jeunes.

70 jeunes ont été accompagnés sur le territoire dont plus de 30 reçus pour la

première fois.

Plus de **280 entretiens individuels** ont été réalisés pour offrir à chaque jeune un soutien personnalisé.

De nombreux accompagnements renforcés et adaptés aux besoins des jeunes ont été menés :

- près de 20 jeunes ont intégré le PACEA (parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie),
- plus de 10 jeunes en grande précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude ont bénéficié du CEJ (contrat d'engagement jeune assorti d'une aide financière),
- près de 20 jeunes ont été suivis dans le cadre du PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi qui définit la nature et les caractéristiques de l'emploi recherché par le jeune).

Près de **100 contrats de travail ont été signés** sur l'année auxquels il faut ajouter des débuts d'immersions en entreprise, des entrées en formation et des signatures de contrats d'alternance.

ATELIER MULTISERVICES INFORMATIQUE (AMI)

L'Atelier Multiservices Informatique a connu une activité amoindrie en 2022 causée par l'absence de l'animateur pendant 2 mois puis une ouverture au public réduite de moitié durant 3 mois. Des signes encourageants de reprise d'activité sont toutefois à noter.

L'AMI accueille principalement un **public attiré par l'initiation à l'informatique ou ayant besoin d'un accès pour consulter internet**.

137 personnes (chiffre stable par rapport à 2021) ont fréquenté l'AMI pour un total de 459 visites.

20 usagers ont participé aux ateliers (formations et dépannages) proposés dans le cadre du dispositif d'itinérance établi sur les communes de Bascons, Castandet, Maurrin, Le Vignau et Cazères sur l'Adour.



Seniors et ados réunis pour un atelier retouche photo dans le cadre d'un projet d'exposition photo intergénérationnel sur les préjugés liés à la vieillesse.

> UN TERRITOIRE AU SERVICE DE LA POPULATION

PROJETS TRANSVERSAUX

Le **service Info Jeunes** a été accueilli le 20 avril dans le cadre d'un atelier d'accompagnement à la rédaction et à la mise en page de petites annonces avec de jeunes baby-sitters.

Le 7 septembre, était organisée une session retouche photo dans le cadre d'un projet d'exposition mené par **l'Espace Jeunes, le service animation seniors du CIAS** et le club photo de l'association La Grange.

INCLUSION NUMÉRIQUE

L'AMI, membre du **Réseau Landais d'Inclusion Numérique**, fait partie des espaces publics numériques ayant pour mission de rendre le numérique accessible à chaque individu et de pouvoir répondre, de façon juridiquement sécurisée, aux demandes

formulées par les administrés pour les démarches administratives en ligne.

L'**obtention d'une habilitation « Aidants Connect »** délivrée par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) à deux agents de la collectivité permet, depuis fin 2021, de répondre à ces enjeux.

Via le service France Connect, ces 2 agents sont accrédités pour **réaliser toutes démarches administratives en ligne à la place des usagers en faisant la demande.**

En 2022, 35 personnes ont été reçues dans le cadre de ce dispositif pour des demandes principalement liées aux impôts, au renouvellement de permis de conduire, à la mise en place de dossier retraite, à la mobilité ou au logement.

Aucun ordinateur n'a été distribué en 2022 via l'**opération « Mon Ordi Pin 40 »**. Pour rappel, ce dispositif chapeauté par l'ALPI, permet (sur prescription par une assistante sociale ou le CIAS par exemple) de délivrer des PC reconditionnés à des personnes n'ayant pas les moyens d'acquérir de matériel informatique.

Dans le cadre de la convention signée entre la Communauté de Communes et l'ASEPT, organisme délégué par les caisses de retraites afin d'agir pour le « bien vieillir » auprès des plus de 55 ans, une session de formation à l'utilisation de tablettes numériques a été proposée sur la commune de Bordères et Lamensans du 21 septembre au 7 décembre.

7 seniors ont suivi cette formation scindée en 7 séances de 2 heures.

ECOLE DE MUSIQUE

L'école de musique compte **10 professeurs** avec l'arrivée d'une nouvelle enseignante de musique traditionnelle et de chant polyphonique en Gascon.

108 élèves se sont inscrits à la rentrée de septembre 2022 (contre 89 en septembre 2021). Parmi eux, 95 sont domiciliés sur le territoire. On dénombre 47 écoliers, 34 collégiens, 3 lycéens et 24 adultes.

La répartition des élèves par classe s'établit ainsi : 11 en musique trad, 14 en clarinette, 9 en flûte, 9 en percussion, 14 en guitare, 21 en piano, 9 en saxophone, 2 en trombone, 11 en trompette et 7 en éveil musical.

ÉVÈNEMENTS 2022

Un concert « privé » des élèves a été proposé à Castandet le 11 février. Au vu du contexte sanitaire du moment, seules les familles des élèves ont pu y assister (inscription, port du masque et



Fin juin, les professeurs ont sillonné le territoire afin de présenter aux écoliers le panel d'instruments enseignés à l'école de musique.

pass sanitaire étaient requis).

Des **scènes ouvertes** ont également été organisées **du 21 au 25 mars à l'école de musique.**

La **première partie du concert de l'Harmonie Cap de Gascogne, le 9 avril, à l'église de Grenade sur l'Adour** a été assurée par l'orchestre de l'école de musique.

Pour la première fois, un **concours de dessin** a été organisé auprès des élèves afin de les impliquer dans la réalisation

de leur outil pédagogique : le livret des élèves. Le dessin ayant remporté le plus de suffrages a été utilisé pour illustrer la couverture de ce livret.

Enfin, 4 temps forts se sont succédés **du 20 au 27 juin** dans le cadre des « **Vibrations Musicales** » avec : auditions de percussions et trombone, représentation de la classe de guitare et auditions de piano à Grenade sur l'Adour puis le concert de fin d'année à Artassenx en clôture.

COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE

PROJET GLOBAL DE TERRITOIRE (PGT)

Le Projet Global de Territoire, signé par le président de la CCPG, les maires du territoire, la CAF, les services de l'Éducation Nationale et le Conseil Départemental, couvre la période 2021/2025.

Il permet, entre autres, le versement à la collectivité d'aides au fonctionnement pour les structures enfance-jeunesse, l'élargissement des taux d'encadrement appliqués en accueil périscolaires pour les communes et les sivr/rpi gestionnaires, la prise en charge d'une partie des salaires du chargé de coopération PGT et des responsables du Relais Petite Enfance et du service Info Jeunes.

Deux comités de pilotage ont été organisés en 2022, respectivement dédiés à la parentalité et l'information jeunesse du territoire.

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Dans le cadre du Projet Global de Territoire, la collectivité a fait le choix de développer le soutien à la parentalité. Cet engagement s'est traduit par la création d'un **Comité Territorial Parentalité (CTP)** le 12 octobre 2021, dont la vocation principale est

de rassembler les forces présentes sur le territoire (associations, partenaires institutionnels, professionnels) pour renforcer le soutien apporté aux familles du Pays Grenadois.

4 réunions ont été organisées en 2022 et une réflexion a été lancée quant à la création d'un outil de communication qui pourrait relayer et labelliser les manifestations d'accompagnement à la parentalité proposées sur le territoire.

Un accompagnement a été proposé à la médiathèque de Grenade sur l'Adour et à la Maison d'Assistants Maternels de Cazères sur l'Adour pour la **création d'actions « REAAP » et « Mois des familles »**. Les projets ont abouti.

Un **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité**, destiné à favoriser la réussite éducative, a été mis en place par la ludo-médiathèque de Bordères et Lamensans et a apporté entière satisfaction aux familles concernées. Une mise en œuvre dans d'autres communes/écoles du territoire serait à envisager.

Une **journée « sport en famille »** a été proposée en juillet 2022 et sera probablement reconduite en 2023.

Une **pièce de théâtre intitulée « Les Parents Thèses » (sensibilisation des professionnels de la petite enfance aux enjeux de la parentalité et de la santé environnementale)** organisée conjointement avec l'Agence Régionale de Santé et la Mutualité Française a été programmée à Saint-Maurice sur Adour au mois de novembre. À la suite de ce spectacle et pour finaliser le projet, des ateliers seront menés auprès des assistants maternels et des familles en début d'année 2023 au Relais Petite Enfance.

Organisée au mois de mai à destination des familles du territoire, la **Fête des Saligues a intégré en 2022 les actions « parentalité »** de la collectivité et a ainsi été soutenue par des financements REAAP.

Une **journée de sensibilisation aux premiers secours** a également été organisée à Larrivière Saint-Savin en partenariat avec l'UFOLEP. Cette formation a permis à des personnes du territoire (tout public à partir de 11 ans), de se (re)familiariser avec les gestes qui sauvent.

Le 2 juillet était organisée une journée sport en famille dans le cadre des actions venant en soutien à la parentalité.



Le Projet Global de Territoire du Pays Grenadois a officiellement été signé le 11 février 2022 en présence de tous les partenaires institutionnels.

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN GRANDIR

PROJET DE CRÉATION D'UN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE)

Au cours du 2nd semestre 2022, **6 visites d'EAJE** ont été effectuées sur le territoire Landais en compagnie de la responsable petite enfance du territoire.

Ces visites ont permis de recueillir avis et conseils sur le fonctionnement de ce type de structure dans l'optique de création d'un EAJE propre au Pays Grenadois.

Un rendez-vous avec la PMI a également permis de bien cadrer et assimiler les contraintes réglementaires affé-

rentes à la réalisation d'un EAJE.

ACTIONS EN FAVEUR DU PUBLIC SCOLAIRE

Un partenariat relatif à la semaine de sensibilisation au handicap programmée en septembre a été mis en place avec l'école publique Gaston Phoebus de Grenade sur l'Adour.

En mai, la **résidence artistique de la compagnie « Du Tout Vivant » de Thomas Visonneau** a permis aux écoles de Bretagne de Marsan, de Renung et de Grenade sur l'Adour de bénéficier de 2 représentations professionnelles de qualité. Les spectacles « Voler prend deux ailes » et « Un travail de fourmi » ont égale-

ment été joués à l'Accueil de Loisirs et à la médiathèque de Grenade sur l'Adour.

CONCOURS DE SAPIN

Le concours de sapins fabriqués à partir de matériaux recyclés initié en 2019 a été reconduit.

Cette opération est ouverte aux associations locales, aux familles du territoire ainsi qu'aux structures d'accueil et écoles du Pays Grenadois.

Ce concours s'est finalisé par une exposition des sapins lors du marché de Noël organisé par la commune de Grenade-sur-l'Adour.

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

En lien avec la CAF, le Relais Petite Enfance officie en tant que **guichet unique pour la mise en relation entre l'offre et la demande en matière de garde d'enfants** sur le territoire.

FRÉQUENTATION DU RPE

Au 1^{er} janvier 2022, le territoire comptait **41 assistantes maternelles agréées** permettant l'accueil des tout-petits.

Le Pays Grenadois compte **2 MAM** (Maisons d'Assistants Maternels) en activité : 5 assistants maternels agréés y travaillent.

75 familles ont été reçues en 2022 pour des demandes d'information sur les modes d'accueil.

38 mises en relation entre parents et professionnels ont été réalisées sur l'année dont 17 demandes spécifiques (en horaires atypiques, en urgence ou en périscolaire).

Le RPE participe aux côtés de la CAF à une démarche de **lutte contre la sous activité subie par les assistants maternels et le manque d'attrac-**

tivité du métier.

INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

Cinq temps d'échange ont été programmés tout au long de l'année avec les assistants maternels sur des thématiques telles que le droit du travail, la formation continue, le fonctionnement du RPE ou encore les ressources du territoire (lieu d'accueil enfants-parents, médiathèques, etc...).

ANIMATIONS PARENTALITÉ

En 2022, le RPE a intégré le Comité Territorial Parentalité (CTP). Plusieurs actions parentalité en ont découlé : une formation au conte proposée sur 2 soirées (13 et 16 septembre) et une sortie familiale à la Pêcherie d'Aurit à Hagetaubin (64) le 24 septembre.

ATELIERS D'ÉVEIL

132 séances ont été proposées en 2022 à raison de 8 heures hebdomadaires (jeux, musique, lecture, motricité, peinture, cuisine, jardinage, etc...). Ces ateliers sont des-

tinés aux assistants maternels et aux enfants dont elles ont la garde.

ÉVÈNEMENTS PONCTUELS

- la **Semaine de la petite enfance** du 19 au 26 mars,
- des **projets intergénérationnels** avec le CIAS, l'EHPAD de Grenade sur l'Adour et l'habitat partagé (Le Vignau),
- des **activités en passerelle avec diverses structures du territoire** comme l'Accueil de Loisirs, la Maison des Jeunes (baby-sitting, forum des métiers), les écoles et les MAM,
- un **spectacle de Noël.**



Atelier d'éveil musical proposé au RPE par Benjamin Colosimo, violoniste et conteur (Violon en Escalé).

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

FRÉQUENTATION

10 723 journées enfants ont été comptabilisées en 2022, soit une hausse de 1 404 journées enfants par rapport à 2021. La fréquentation est repassée au-dessus de celle constatée avant Covid (9 226 journées enfants en 2019).

L'encadrement est adapté au nombre d'enfants. Par ailleurs, les enfants porteurs de handicap, selon le besoin, sont accompagnés par un animateur dédié.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Le projet pédagogique de la structure s'articule autour de 14 grandes thématiques (lecture, environnement, intergénérationnel, culture, citoyenneté, sport, musique, etc...) abordées à travers l'organisation d'activités ludiques et pédagogiques adaptées aux différentes tranches d'âge des enfants.

Cette année, les enfants ont pu dé-

couvrir :

- l'astronomie (système solaire, apesanteur, vie dans l'espace) avec notamment l'intervention de l'Astro-club du Marsan.
- la musique avec l'intervention de professeurs de l'école de musique intercommunale (initiation piano, guitare et musique traditionnelle).
- les notions de protection de l'environnement avec une sensibilisation au tri sélectif et à l'utilisation de bacs récupérateurs d'eau de pluie ainsi qu'une visite des jardins de Nonères à Mont de Marsan.
- l'acceptation de la différence, etc...

Le **projet solidaire annuel** mené par l'ALSH sous forme de kermesse (au profit de la lutte contre la mucoviscidose et d'un échange avec l'orphelinat de Douala au Cameroun) a été proposé le 29 juillet. Près de 350 personnes ont fait le déplacement.

Début juillet, une initiation au piano a été proposée à l'ALSH dans le cadre du projet musique.



ESPACE JEUNES (EJ)

L'objectif premier de l'Espace Jeunes est d'offrir un espace de vie dans lequel les adolescents puissent valoriser leur temps libre, partager entre copains, profiter des initiatives programmées, exprimer leurs idées et rencontrer de nouvelles personnes. Il offre un temps privilégié de la découverte des autres et de la vie sociale, et permet l'exercice de la citoyenneté au travers de divers projets.

FRÉQUENTATION

Cette année, **95 jeunes** (17 de plus qu'en 2021) ont fréquenté au moins une fois l'Espace Jeunes ou ont parti-

cipé à un séjour organisé au cours de l'été. Parmi eux, **41 nouveaux inscrits**.

Pour la première fois, les **enfants rentrant en 6^{ème}** en septembre ont eu la possibilité de fréquenter l'Espace Jeunes durant l'été ; ceci afin de leur permettre de faire connaissance avec de jeunes collégiens et ainsi faciliter leur adaptation à la 6^{ème}. **7 jeunes** ont testé cette nouveauté.

Entre les fréquentations des mercredis et celles des vacances scolaires, **1 480 journées-enfants soit 9 776 heures** ont été enregistrées (**6 643 en 2021**).



Plus de 26 sorties thématiques ont été proposées par l'Espace Jeunes en 2022 parmi lesquelles 2 journées "grimpe aux arbres".

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN GRANDIR

SÉJOURS

Deux séjours ont été organisés durant l'été sur la commune de Vieux Boucau, l'un au mois de juillet (3 jours, 16 participants) et l'autre au mois d'août (4 jours, 14 participants).



Un séjour consacré aux activités nautiques était programmé du 11 au 13 juillet 2022.

INFORMATION JEUNESSE (IJ)

86 personnes ont été reçues sur la structure IJ pour recueillir de l'information : 50% de lycéens, 21,4% de collégiens et 16,7% d'étudiants.

73,8% des jeunes reçus sur la structure, sont issus sur Pays Grenadois. 31,8% étaient des premiers contacts.

Les motivations de la fréquentation de la structure Info Jeunes sont pour 68,4% des questions et des échanges, 17,5% pour des services (traitement de texte, CV, etc...) et 14% pour de l'auto-documentation.

PROMENEURS DU NET

La structure, labellisée « Promeneurs du Net » depuis septembre 2020, permet à l'animatrice d'assurer une action éducative sur internet. Dans ce cadre, plusieurs interventions ont été organisées en 2022 :

- à l'école de Maurrin sur la thématique des écrans et des réseaux sociaux,
- au collège de Grenade sur l'Adour auprès des élèves de 6^{ème} et en lien avec l'infirmière scolaire, sur la thématique du harcèlement.

ANIMATIONS ET PROJETS

La structure a participé à 3 rencontres inter Espaces Jeunes organisées par les Francas.

En plus des activités sur site, 34 sorties thématiques (sportives, culturelles ou ludiques) ont été programmées tout au long de l'année.

Des actions de prévention ont également été proposées aux ados :

- 1 journée « sport-nutrition » en partenariat avec une nutritionniste,
- 2 journées estivales autour des thématiques du risque solaire, de

la santé des jeunes (IREPS), de la prévention routière, du cyber-harcèlement, du racisme, de la lutte contre les discriminations, de la protection de l'environnement, etc...

Un projet intergénérationnel autour des préjugés, sous forme d'exposition photo, a été organisé avec le service animation seniors du CIAS et l'EHPAD de Grenade sur l'Adour. 34 jeunes y ont participé.

D'autres rencontres ont eu lieu avec le CIAS et l'habitat inclusif de Le Vignau (jeux vidéo, couture, cuisine).

MOIS DES JOBS D'ÉTÉ

En partenariat avec la structure IJ de Mont-de-Marsan, cette opération a été proposée tout au long du mois de mars 2022.

Différentes opérations ont été organisées : interview d'employeurs en live, ateliers CV, diffusion d'offres en ligne, etc...

Le Forum a pu être organisé en présentiel au Hall de Nahuques, le samedi 19 mars, en présence d'une quarantaine de partenaires.

681 entrées ont été comptabilisées.

CONVENTION AVEC LE COLLÈGE

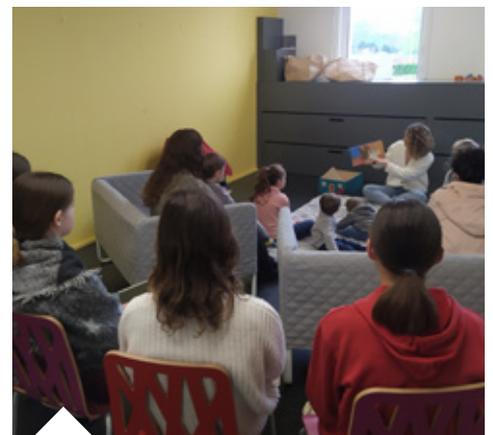
La convention permettant la mise en place de permanences « Information Jeunesse » et « Promeneurs du Net » sur la pause méridienne a été reconduite pour l'année scolaire 2022/2023.

Un projet web radio porté par les Francas et le Département des Landes est également proposé aux ados dans le cadre du dispositif « Collégiens Citoyens ».

SERVICE BABY-SITTING

Durant les vacances de Printemps, 4 matinées d'information sur le job de baby-sitter ont été proposées. Gratuites, ces matinées proposaient divers ateliers pratiques sur le développement de l'enfant, les premiers secours, les temps d'animation, etc...)

6 jeunes âgés de 14 à 16 ans ont participé à ces ateliers animés par différents partenaires tels que les structures petite enfance et enfance du Pays Grenadois ou la ludo-médiathèque de Bordères et Lamensans dans le cadre de l'atelier « bébés lecteurs ».



Des ateliers découverte du baby-sitting ont été proposés du 19 au 22 avril aux jeunes âgés de 14 ans et plus. Ici un atelier "bébés lecteurs".

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE JEUNES

Les 14 membres du **Conseil Communautaire de Jeunes (CCJ) du Pays Grenadois** se sont réunis une douzaine de fois en 2022.

Ils ont organisé un **Forum des Métiers le samedi 2 avril** mettant en lumière 25 métiers. Ce forum avait pour but de permettre aux jeunes collégiens et ly-

céens de découvrir différents secteurs et différents métiers au travers des stands tenus par des professionnels ou des étudiants.

Les jeunes élus de ce premier CCJ sont arrivés à la fin de leur mandat.

Afin d'inciter de nouveaux jeunes à se présenter pour le prochain mandat, ils ont réalisé une vidéo de promotion

du Conseil communautaire de jeunes à destination des élèves de toutes les classes du collège de Grenade sur l'Adour.

Leur projet de skate-park, lauréat du Budget Participatif Citoyen lancé par le Département des Landes, est toujours en cours, puisque la convention a été signée courant 2022.



Les jeunes élus du CCJ ont pu dresser, en introduction de la séance de conseil communautaire du 4 juillet 2022, un petit bilan de leurs activités depuis leur prise de fonction le 23 janvier 2021.

COMITÉ DE PILOTAGE INFO JEUNES

Le mercredi 30 novembre s'est déroulé le premier comité de pilotage de l'information jeunesse.

L'objectif de ce Copil était de présenter les 3 axes définis lors de la première labellisation, avec les actions menées, les constats puis les pistes d'actions à apporter pour la prochaine labellisation.

SUBVENTIONS AUX ÉCOLES DE SPORT

La Communauté de Communes, de par ses compétences enfance-jeunesse soutient les associations sportives qui gèrent une école de sport et favorisent la pratique et la promotion de l'activité sportive par les jeunes.

Durant la saison 2021/2022, **13 associations** ont pu en bénéficier pour un **montant global de 11 244,16 €**.

Les 13 écoles de sport soutenues sont :

- Adour Volley Grenade (828,77 €),
- Étoile Sportive Vignalaise (330 €),
- Association Sportive Cazérienne (555 €),
- Association Sportive Maurrinoise (525 €),
- association La Grange (1 052,57 €),
- Bordères Tonic Form (645 €),
- Accalmie (345 €),
- Larrivière Cazères Basket (1 577,57 €),
- Tennis Club Les Blés d'Or (1 247,57 €),
- Tennis Intercommunal du Marsan (662,57 €),
- Union Saint-Maurice Grenade Football (540 €),
- Union Sportive des Judokas Grenadois (1 296,34 €),
- Union Sportive Grenadoise Rugby (1 638,77 €).

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN VIEILLIR

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) ET SES ACTIONS

RÉSEAU DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DU PAYS GRENAOIS

Une réunion d'échanges thématiques est organisée le 2^{ème} lundi de chaque mois.

Elle réunit les professionnels de santé et du médico-social (infirmier scolaire, infirmière EHPAD, directrice du CIAS).

Ces rencontres ont pour vocation :

- de mieux comprendre et connaître les pratiques et les compétences de chaque acteur,
- d'harmoniser les connaissances sur certaines thématiques par des réflexions transversales,

- de mener des réflexions sur des thèmes de santé publique.

HABITAT INCLUSIF LE VIGNAU - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE SERVICES

Une mise à disposition de personnel a été mis en place pour l'**animation du projet de vie sociale et partagée au sein de l'Habitat Inclusif de Le Vignau**. Il s'agit d'une expérimentation sur l'année 2022.

Ce partenariat a vocation à rationaliser les moyens et à favoriser l'exercice des missions en mettant des moyens humains à disposition du CCAS de Le Vignau.

LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

L'activité des différents services d'aide et d'accompagnement à domicile est en augmentation.

Les usagers du service d'aide à domicile (auxiliaire de vie, aide-ménagère, garde malade) sont majoritairement des personnes relevant des GIR (groupe iso-ressources) 3, 4 et 6, et donc semi-dépendantes.

24 aides à domicile formées interviennent sur toutes les communes du territoire auprès de **182 usagers** (18 de plus qu'en 2020), dont près de 80 % de femmes. La tranche d'âge 80/90 ans est majoritaire.

23 786 heures d'intervention ont été enregistrées sur l'année 2022 (-563 heures par rapport à 2021).

PORTAGE DE REPAS

Le service portage de repas a permis à **64 personnes** (7 bénéficiaires de

plus qu'en 2021) dans l'impossibilité momentanée de pouvoir cuisiner, de bénéficier de menus équilibrés.

10 121 repas ont été distribués en 2022 (1 035 repas de plus qu'en 2021).

PETIT JARDINAGE

Le service de petit jardinage est, quant à lui, intervenu auprès de **83 usagers** (4 de plus qu'en 2021) et a effectué 997 heures (57 heures de moins qu'en 2021).

TÉLÉALARME

Le service téléalarme, financé à plus de 80 % par le CIAS, gère **228 appareils** qui permettent de solliciter une aide adaptée 24h/24 et 7j/7j en cas de malaise, de chute ou d'urgence médicale. 173 femmes et 55 hommes sont équipés.

L'habitat inclusif "Lou Castagnet" situé en centre-bourg de Le Vignau accueille 4 locataires.



Le service aide à domicile est intervenu auprès de 182 personnes âgées en 2022.

LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

REPAS ET GOÛTERS DES AÎNÉS

Le CIAS participe également aux repas ou goûters organisés dans chaque commune pour les personnes âgées et ce, à hauteur de 7 € par personne. **1 166 repas** (860 de plus qu'en 2021 expliqués par la fin de la pandémie de Covid-19) ont été subventionnés pour un montant total de **8 162 €**.

SERVICE XL AUTONOMIE

Le CIAS a développé sa politique sociale visant à favoriser la prévention de la dépendance des publics fragiles en leur apportant un projet innovant conjuguant nouvelles technologies, bienveillance et accompagnement.

En 2022, **3 personnes** ont ainsi bénéficié du dispositif XL autonomie : mise à disposition d'une tablette numérique, d'une téléassistance, de l'éclairage nocturne ou encore de visites de lien social et de jeux cognitifs.

SERVICE ANIMATION SENIORS

Rompre l'isolement des personnes âgées et maintenir le lien social, tels sont les objectifs qui ont prévalu à la création de ce service.

Par l'organisation de visites à domicile, de sorties, de rencontres, d'ateliers, d'actions de prévention ou de manifestations telle la Semaine Bleue en octobre, il concourt à tisser des liens entre les personnes, entre les générations et participe ainsi à maintenir les seniors le plus longtemps à domicile tout en conservant des attaches sur l'extérieur.

22 personnes ont pu bénéficier d'une visite à domicile pour 100 visites au total (discussions, jeux de société, inclusion numérique, promenade, présentation du service animation seniors, etc...).

Au total, **31 seniors ont régulièrement participé aux différentes activités organisées sur l'année** dont 7 résidents de l'EHPAD de Coujon et 3 de l'habitat inclusif de Le Vignau.

45 sorties et activités intergénérationnelles ont été programmées en 2022.



Spectacle interactif « Si on se disait tout ? » organisé le 10 octobre dans le cadre de la Semaine Bleue. Du théâtre d'improvisation s'appuyant sur l'expérience et les témoignages des spectateurs.

Dans le cadre de la **Semaine Bleue**, une exposition de photos ayant pour thème « Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues » a été réalisée en partenariat avec la Maison des Jeunes et l'EHPAD de Coujon.

Le 1^{er} octobre, dans le cadre de la journée internationale pour les personnes âgées, le service animation seniors a organisé une **opération intitulée « 1 fleur, 1 sourire »** ayant pour objectif de faire prendre conscience aux gens du phénomène d'isolement social rencontré par nos aînés.

Les personnes de passage au marché

de Grenade sur l'Adour se sont ainsi vu offrir une fleur à offrir à leur tour à des personnes âgées de leur entourage. 50 fleurs ont été distribuées.

3 actions de prévention ont été programmées en 2022 :

- ateliers « cap bien-être » avec l'ASEPT (8 participants),
- ateliers numériques avec l'EHPAD (7 participants),
- spectacle interactif « Si on se disait tout ? » dans le cadre de la Semaine Bleue (37 participants dont 28 résidents sur le Pays Grenadois).

Cette année, le service a enclenché à deux reprises la **cellule d'appels de prévention canicule** :

- 99 personnes ont été contactées,
- des dépliants ont également été distribués via les aides à domicile aux bénéficiaires du service,
- une information a été partagée sur la page Facebook du CIAS.

Un 1^{er} « **café des aidants** » a vu la jour en octobre 2022. Ce dispositif permet aux aidants familiaux se sentant démunis face aux troubles liés au vieillissement de l'un de leurs parents ou proches, de se rencontrer, de s'exprimer librement et sans jugement, de témoigner de son mal-être et/ou des difficultés rencontrées au quotidien.

8 personnes ont participé à ce café des aidants, animé par Audrey Chopinet, psychologue clinicienne spécialisée dans les problématiques liées au grand âge.

> UN TERRITOIRE ANIMÉ

SUBVENTIONS AUX ACTIONS CULTURELLES

Une enveloppe de 5 518,63 € a été versée sur l'année 2022.

Un avis favorable a ainsi été émis pour les demandes suivantes :

- association les Amis du Patrimoine Castandétois pour la manifestation intitulée « la Castandétoise » (529 €),
- association les Amis de Monsei-

gneur Cassaigne pour l'édition d'un ouvrage (500 €),

- Comité du Souvenir Français pour la réalisation de plaques en plexi avec photos d'édifices grenadois durant la guerre (150 €),
- APE du RPI Cazères-Le Vignau-Lussagnet pour l'organisation d'une balade gourmande cultu-

relle (1 300 €),

- association La Grange pour la Fête de la Nature (551 €) et le Festival du Conte (488,63 €),
- association Pierre et Terre Le Vignau pour l'organisation du Machin Festival (2 000 €).

ANIMATIONS CULTURELLES COMMUNAUTAIRES

6 axes culturels ont été proposés sur le territoire en 2022.

RÉSIDENCE DE LA COMPAGNIE THOMAS VISONNEAU

Cette résidence artistique s'inscrit dans le partenariat noué avec le Théâtre de Gascogne. Elle s'est tenue du 9 au 14 mai, à la ludo-médiathèque de Bordères et Lamensans, à l'EHPAD et à la médiathèque de Grenade sur l'Adour, à l'Accueil de Loisirs ainsi qu'à la salle des fêtes de Saint-Maurice sur Adour sous forme de 3 spectacles tout-terrain explorant le vivant sous forme de « vraies-fausses conférences ».

En parallèle, une semaine de médiation autour de cette trilogie a été menée dans les écoles de Bretagne de Marsan, Renung et Grenade sur l'Adour (classes de CM1-CM2).

445 spectateurs (scolaires et tout public) ont assisté à ces représentations.

RÉSIDENCE DE LA COMPAGNIE LALUBERLU

Il s'agit là aussi d'une résidence proposée par le Théâtre de Gascogne.

Présents du 6 au 10 juin, les artistes sont intervenus à l'école de Maurrin puis celle de Laglorieuse pour des actions de médiation.

Un spectacle intitulé « À deux pas » a ensuite été proposé à la salle des fêtes de Maurrin en présence de 70 personnes.

FESTIVAL LES ARTS EN DE_SROUTE_S

La 4^{ème} édition de ce festival culturel organisé devient itinérante. Le souhait de la collectivité est de promouvoir la culture en milieu rural en allant à la rencontre des populations qui font vivre ce territoire.

Dans cette optique, le festival s'est déployé sur huit villages, dans des lieux d'accueil emblématiques tels que médiathèques, marchés et arènes.

14 spectacles ont ainsi été proposés du 25 septembre au 9 octobre :

- spectacles « Duo zéphir » et « Réminiscence » à Bascons (37 spectateurs),
- spectacle « Trois fois rien » à la médiathèque de Bascons (12 spectateurs),
- spectacle « Petit bleu et petit jaune » à la ludo-médiathèque de Bordères et Lamensans (50 spectateurs),
- spectacle de contes à la médiathèque de Cazères sur l'Adour (20 spectateurs),
- spectacle « Le voyage de Valise » à la médiathèque de Grenade sur l'Adour (43 spectateurs),

• spectacles de jazz, funk, électro puis de jonglerie et cracheurs de feu aux arènes de Larrivière Saint-Savin (64 spectateurs),

• initiation aux échasses et spectacle au marché de Saint-Maurice sur Adour (80 personnes),

• soirée de clôture avec concert de variété et spectacle pyrotechnique aux arènes de Maurrin (61 spectateurs).

472 personnes ont participé aux temps forts du festival avec parmi eux 162 entrées payantes.



Le 9 octobre, un spectacle pyrotechnique clôturait le Festival culturel itinérant Les arts en De_Sroute_S.

ITINÉRAIRES DES MÉDIATHÈQUES

Cette manifestation départementale proposant ateliers et spectacles dans le réseau des médiathèques du Pays Grenadois est portée par la Communauté de Communes.

Les 4 médiathécaires du territoire sont en charge de la programmation qui avait pour thème cette année « la désinformation ».

La manifestation s'est déroulée le **dimanche 16 octobre**.

La médiathèque de Bascons proposait ainsi un spectacle de lectures théâtralisées ; celle de Cazères sur l'Adour un conte sur la thématique des fake news ; celle de Grenade sur l'Adour, une exposition sous forme d'ateliers pour apprendre à débusquer les fake news ; et la ludo-médiathèque de Bordères et Lamensans accueillait un spectacle de cabaret impulsif intitulé « Faut qu'ça sorte ! ».

DESTINATION THÉÂTRE DE GASCOGNE

Cette action initiée en 2020 s'inscrit dans le partenariat avec le Théâtre de

Gascoigne. Elle **donne aux habitants du Pays Grenadois la possibilité d'assister, à tarif préférentiel (18€ la place), à 7 spectacles de la programmation culturelle proposée par le Théâtre de Gascoigne.**

15 places payantes sont accordées à la collectivité pour chacun des spectacles sélectionnés.

Cette offre est appréciée et les retours satisfaisants de la part des **70 participants comptabilisés en 2022.**

EXPOSITIONS

Tout au long de l'année, **10 expositions d'artistes locaux ou associations locales** ont été proposées au sein de l'Office de Tourisme.

Seule l'exposition de janvier est réservée à des artistes issus de territoires voisins.

L'accueil d'expositions permet de drainer des visiteurs supplémentaires : 12% des personnes de passage à l'Office de Tourisme viennent pour les expositions.

Spectacle d'improvisation à la ludo-médiathèque de Bordères et Lamensans dans le cadre d'itinéraires



ANIMATIONS NATURE & PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Le programme « nature », financé par le groupe CMGO comprend 3 volets :

- la **découverte des sites naturels**,
- la **découverte du petit patrimoine**,
- des **démarches de développement durable**.

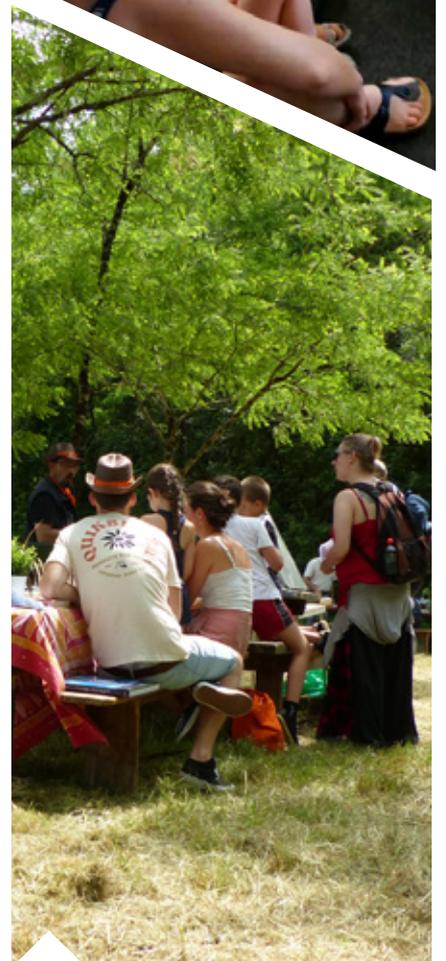
Sur les **26 animations programmées** en 2022, 1 a dû être annulée par manque de participants, 2 pour cause de pluie intense et 1 en raison de la canicule. Ces animations ont été déployées **sur 9 communes du territoire.**

301 personnes ont pu participer aux actions maintenues contre 182 en 2021 pour 19 animations réalisées.

Parmi les intervenants, des producteurs et agriculteurs locaux, des bénévoles d'associations, des commerces et entreprises du Pays Grenadois et des organismes institutionnels départementaux.

L'animation phare de l'année est la **Fête de la Nature et des Saligues**, organisée au mois de mai sur la commune de Cazères sur l'Adour.

Labellisée « Fête de la Nature » (label national), **cet évènement a réuni plus de 500 personnes** autour d'activités familiales ludiques à vocation environnementale.



Plus de 500 personnes ont participé à la Fête de la nature et des Saligues organisée le 21 mai 2022.

> UN TERRITOIRE ANIMÉ

OFFICE DE TOURISME (OT)

FRÉQUENTATION

Malgré une hausse de la fréquentation sur les 2 dernières années (post covid), le 1^{er} semestre 2022 reste en dessous des attentes en termes de fréquentation. Le pic d'accueil du public pour les vacances d'avril est bien présent, avec une baisse progressive jusqu'à juin.

La saison estivale est quant à elle largement satisfaisante, avec des chiffres s'approchant des meilleures années et un record de fréquentation sur le mois d'août.

La faible fréquentation du 1^{er} semestre contraste les bons résultats de la deuxième partie de l'année. **Si la fréquentation générale reste satisfaisante avec près de 3 000 visiteurs sur l'année, elle reste en dessous des années précédentes (hors covid).**

Le visiteur type du Pays Grenadois est un français principalement originaire de l'Ouest/Sud-Ouest, un résident du territoire ou un excursionniste. Il vient sur le territoire pour son plaisir, voyage en couple ou en famille et est en recherche d'animations, de découverte du patrimoine et de la culture locale ou d'activités de plein air.

En parallèle, 40% des visiteurs entrent à l'Office de Tourisme afin de profiter des expositions ou d'obtenir des infor-

mations pratiques (33%) concernant la vie locale, un besoin d'orientation, les transports...

ANIMATIONS TOURISTIQUES

Dans le cadre des **animations estivales, 18 évènements gratuits** ont été programmés. Parmi ceux-ci, 4 ont dû être annulés (alerte orage de la préfecture, alerte canicule et 2 par manque d'inscrits). **206 personnes** ont participé aux Estivales 2022.

En plus de ces animations, **2 descentes de l'Adour en canoë** ont été proposées en partenariat avec l'association La Grange et les techniciens du Syndicat Adour Midouze. Près de 30 personnes ont participé à ces sorties.

PROMOTION DES ASSOCIATIONS

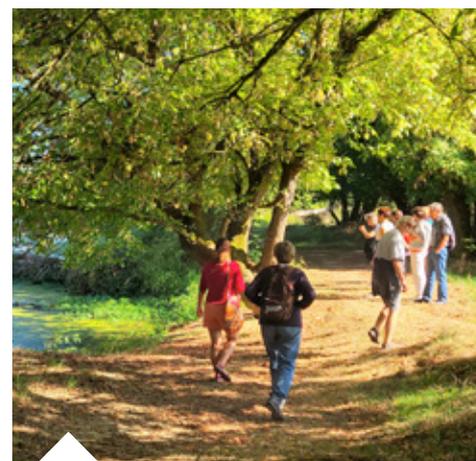
La **12^{ème} édition du Forum des Associations du Pays Grenadois** s'est déroulée le samedi 10 septembre 2022, de 9h à 13h, à Larrivière Saint-Savin.

Organisée en intérieur comme en extérieur, la manifestation proposait initiations et démonstrations en plus de la présence de stands d'information.

Parmi les **24 associations représentées**, toutes ont trouvé ce format très agréable et la fréquentation satisfaisante.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE (JEP)

Après plusieurs années d'absence, les JEP reviennent dans la programmation de l'Office de Tourisme. Cet événement national a toujours lieu le 3^{ème} week-end de septembre, avec une thématique pour chaque édition.



Une balade commentée était organisée le 17 septembre sur le sentier de l'Adour dans le cadre des journées du patrimoine.

L'édition 2022 était consacrée au patrimoine durable.

L'Office de Tourisme proposait, le samedi 17 septembre, une **balade commentée sur le nouveau sentier de l'Adour** entre Grenade sur l'Adour et St-Maurice sur Adour puis une **conférence sur le village potier de Castandet** suivie d'une **initiation à la poterie**. **45 participants** sur cette journée.

L'été 2022 a été ponctué de 20 animations très appréciées comme la visite de la baside Saint-mauriçoise ou les descentes de l'Adour en canoë.



ACCOMPAGNEMENT DES PRESTATAIRES

L'Office de Tourisme compte 132 partenaires sur le territoire parmi lesquels :

- 23 hébergeurs,
- 20 producteurs,
- 5 restaurants,
- 74 commerçants,
- 10 structures d'activités de loisirs.

Trois professionnels ont été labellisés acteurs du Tourisme Gourmand :

- le restaurant grenadois Aux Trois Petits Cochons,
- le producteur Porcs Noirs de Plein Air du Gioulé,
- la Conserverie des Pays de l'Adour.

Ce réseau départemental, créé en 2019 par Landes Attractivité, s'attache à promouvoir les producteurs locaux et autres métiers de bouches mettant en valeur des produits locaux.

Tous les partenaires de l'Office de Tourisme ont été conviés à un temps d'échange le 13 septembre 2022.

Cette rencontre entre professionnels du territoire a été l'occasion :

- de présenter l'activité de l'Office de Tourisme,
- de dresser un bilan de la saison estivale et de promouvoir les animations à venir,
- de renforcer les liens entre les agents de l'Office de Tourisme et les partenaires.

Le dernier trimestre 2022 a été l'occasion de lancer un collectif de travail en faveur des agriculteurs producteurs du territoire avec pour objectif de faire part de la volonté de l'Office de Tourisme de travailler en lien étroit avec les producteurs locaux ; volonté politique appuyée par une réelle demande des visiteurs.

Plusieurs idées ont été proposées :

création d'un groupe WhatsApp pour échanger entre eux, mise en place d'un mini-marché au camping en saison estivale, organisation de rencontres gourmandes sur la terrasse de l'Office de Tourisme, etc...

LOCATION DE VÉLOS

Un service de location de vélos a été mis en place à l'Office de Tourisme. 2 vélos pour enfants et 3 vélos pour adultes sont loués à la journée ou à la demi-journée, de juin à septembre, durant les horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme (du lundi au samedi matin).

Un partenariat avec deux entreprises locales a permis de financer ce projet :

- Soléal Bonduelle a pris en charge l'achat du range-vélo installé devant l'entrée de l'Office de Tourisme ;
- Teréga a financé l'achat des vélos et du petit équipement (éclairage, antivol, casques, kits de réparation, etc...).

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE : ESCAPE GAME & TERRA AVENTURA

L'Office de Tourisme propose, depuis 2021, une nouvelle activité lu-

dique au public : l'escape game.

Cette animation est organisée à chaque période de vacances scolaires, à raison de 2 séances par jour du lundi au vendredi (14h/15h30).

Deux scénarios de jeu ont été proposés en 2022 : « La famille Pleinlespoches » et « Retrouver la marche cazérienne ».

274 personnes y ont participé parmi lesquelles 231 entrées payantes.

Terra Aventura est un dispositif régional de parcours de visite thématique, de type chasse aux trésors en géocaching, destiné aux familles.

Ce dispositif déployé par le Comité Régional de Nouvelle Aquitaine emmène les joueurs à la découverte du patrimoine local et de l'histoire d'un territoire.

Un parcours a été inauguré le 1^{er} juillet sur la commune de Cazères sur l'Adour, 2^{ème} commune du territoire au passé important en tant que bastide landaise.

4 053 personnes l'ont testé sur l'année 2022 dont 2 500 durant les vacances d'été.



Escape Game : deux nouvelles intrigues ont été développées par l'Office de Tourisme sur l'année 2022. À elles deux, elles ont attiré 274 participants.

ANNEXES

ORGANIGRAMME HIÉRARCHIQUE DU PAYS GRENADOIS
Septembre 2022



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 900 055,77	G	5 273 387,32
	Section d'investissement	B	1 030 415,30	H	509 382,97

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	4 482 276,31 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 918 104,63 (si excédent)

=		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	4 930 471,07	= G+H+I+J	12 183 151,23

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	420 000,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	420 000,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 900 055,77	= G+I+K	9 755 663,63
	Section d'investissement	= B+D+F	1 450 415,30	= H+J+L	2 427 487,60
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	5 350 471,07	= G+H+I+J+K+L	12 183 151,23

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	K
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	420 000,00
010	Stocks (4)	0,00	L
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

CDC DU PAYS GRENADOIS - Principal - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
20086	Opération d'équipement n° 20086	5 000,00	
20087	Opération d'équipement n° 20087	105 000,00	
20133	Opération d'équipement n° 20133	33 000,00	
20173	Opération d'équipement n° 20173	155 000,00	
20192	Opération d'équipement n° 20192	20 000,00	
20194	Opération d'équipement n° 20194	5 000,00	
20212	Opération d'équipement n° 20212	97 000,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 454 809,04	G	1 454 809,40
	Section d'investissement	B	1 454 809,40	H	1 450 278,54

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	838 450,18 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	550 278,54 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	3 459 896,98	= G+H+I+J	3 743 538,12

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 454 809,04	= G+I+K	2 293 259,58
	Section d'investissement	= B+D+F	2 005 087,94	= H+J+L	1 450 278,54
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 459 896,98	= G+H+I+J+K+L	3 743 538,12

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

ZA GUILLAUMET - C.A. 2022 ZA GUILLAUMET - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	202 461,00	G	202 461,00
	Section d'investissement	B	202 461,00	H	202 025,00

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	166 969,82 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	2 025,00 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

=		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	406 947,00	= G+H+I+J	571 455,82

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F	0,00	= K+L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	202 461,00	= G+I+K	369 430,82
	Section d'investissement	= B+D+F	204 486,00	= H+J+L	202 025,00
	TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	406 947,00	= G+H+I+J+K+L

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	K
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00
010	Stocks (4)	0,00	L
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

ZA DU TREMA - C.A. 2022 ZA DU TREMA - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	75 555,76	G	77 859,69
	Section d'investissement	B	1 412,74	H	2 200,00

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	13 077,36 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 134,00 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	76 968,50	= G+H+I+J	94 271,05
---	-----------	------------------	-----------	------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	75 555,76	= G+I+K	90 937,05
	Section d'investissement	= B+D+F	1 412,74	= H+J+L	3 334,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	76 968,50	= G+H+I+J+K+L	94 271,05

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

SPA OFFICE DU TOURISME - C.A. 2022 SPA OFFICE DU TOURISME - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

REGIE EAU
CA 2022

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 573 241,96	G 1 693 345,90	G-A +120 103,94
	Section d'investissement	B 240 330,68	H 288 254,44	H-B +47 923,76

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	I 443 938,13	
	Report en section d'investissement (001)	D 57 024,89	J	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		1 870 597,53 <small>P= A+B+C+D</small>	2 425 538,47 <small>Q= G+H+I+J</small>	+554 940,94 <small>= Q-P</small>

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	K	
	Section d'investissement	F 384 899,72	L 38 750,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	384 899,72 <small>= E+F</small>	38 750,00 <small>= K+L</small>	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	1 573 241,96 <small>= A+C+E</small>	2 137 284,03 <small>= G+I+K</small>	+564 042,07
	Section d'investissement	682 255,29 <small>= B+D+F</small>	327 004,44 <small>= H+J+L</small>	-355 250,85
	TOTAL CUMULE	2 255 497,25 <small>= A+B+C+D+E+F</small>	2 464 288,47 <small>= G+H+I+J+K+L</small>	+208 791,22

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 384 899,72	L 38 750,00
	Op. Equip. n°202001 SDAEP PGSSE	52 250,16	38 750,00
	Op. Equip. n°202004 TELERELEVÉ RENOUVELLEMENT COMPT	284 609,06	
	Op. Equip. n°202201 EXTENSION RENFORCEMENT RESEAUX	38 040,50	
	Op. Equip. n°202203 TELEGESTION	10 000,00	

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

REGIE ASSAINISSEMENT
CA 2022

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	459 570,50	G	531 171,43	G-A	+71 600,93
	Section d'investissement	B	889 216,50	H	446 668,57	H-B	-442 547,93

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C		I	155 085,64		
	Report en section d'investissement (001)	D		J	1 783 005,89		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)			1 348 787,00 <small>P= A+B+C+D</small>		2 915 931,53 <small>Q= G+H+I+J</small>		+1 567 144,53 <small>= Q-P</small>

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E		K			
	Section d'investissement	F	1 129 519,99	L	510 010,00		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		1 129 519,99 <small>= E+F</small>		510 010,00 <small>= K+L</small>		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation		459 570,50 <small>= A+C+E</small>		686 257,07 <small>= G+I+K</small>		+226 686,57
	Section d'investissement		2 018 736,49 <small>= B+D+F</small>		2 739 684,46 <small>= H+J+L</small>		+720 947,97
	TOTAL CUMULE		2 478 306,99 <small>= A+B+C+D+E+F</small>		3 425 941,53 <small>= G+H+I+J+K+L</small>		+947 634,54

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E		K	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	1 129 519,99	L	510 010,00
21	Immobilisations corporelles		50 000,00		
	Op. Equip. n°202001 CREATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF		582 220,97		510 010,00
	Op. Equip. n°202002 DIAG GRENADE COMPLEMENT		35 023,74		
	Op. Equip. n°202101 TRAVAUX STEP GRENADE SUR L'ADOUR		53 193,00		
	Op. Equip. n°202102 EXTENSION RESEAU BASCONS GRENAD		409 082,28		

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 013 416,60	G	1 051 518,73
	Section d'investissement	B	8 528,06	H	15 035,70

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	15 589,52 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	49 943,13 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 021 944,66	= G+H+I+J	1 132 087,08

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	27 000,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F	27 000,00	= K+L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 013 416,60	= G+I+K	1 067 108,25
	Section d'investissement	= B+D+F	35 528,06	= H+J+L	64 978,83
	TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	1 048 944,66	= G+H+I+J+K+L

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	27 000,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immo.				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

CIAS DU PAYS GRENADOIS - C.A. 2022 CIAS DU PAYS GRENADOIS - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
20151	Opération d'équipement n° 20151	22 000,00	
20154	Opération d'équipement n° 20154	5 000,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

WWW.CC-PAYSGRENAOIS.FR



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS
14, place des Tilleuls
40270 Grenade sur l'Adour
Tél. : 05 58 45 44 42
Courriel : secretariat@cc-paysgrenadois.fr